

Le solidaire

Un don au Fonds, ça change le monde!



Février 2006

**Bulletin du Fonds de Solidarité des Groupes
Populaires de Québec, année 2006, no.1**

Sommaire

- Bilan annuel du FSGPQ, p. 1
- Changements climatiques, pp. 2-3
- Hausse des loyers, pp. 3-4

Bilan annuel du Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec Le FSGPQ : une nécessité pour la défense des droits sociaux

Patrick Bacon
Coordonnateur au FSGPQ

En plus de l'organisation du traditionnel souper de Noël, qui a eu lieu vendredi le 2 décembre 2005 au Centre Mgr-Bouffard; de la levée de fonds annuelle; le Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec a organisé plusieurs activités bénéfiques qui se sont déroulées dans le cadre du 30^{ème} anniversaire de l'organisme. La réalisation de ces activités nous a permis d'accroître la visibilité de notre fondation sur la place publique. Grâce à l'appui de nombreux-ses artistes locaux; à l'action bénévole de nombreuses personnes; à l'appui financier de nos commanditaires; et au travail des membres du comité de développement, le 30^{ème} anniversaire du FSGPQ a été un franc succès, autant sur le plan de la participation citoyenne que sur le plan financier. De cette expérience, nous retenons qu'il demeure essentiel d'accroître la visibilité de notre fondation sur la place publique afin de faire

Fonds de solidarité des Groupes populaires de Québec

connaître aux citoyens et citoyennes les luttes sociales que nous parrainons.

La Défense de droit : un projet en soi

Les relations entre l'État québécois et de nombreux organismes communautaires sont, aujourd'hui, loin d'être idylliques. Le financement de certains groupes populaires et communautaires, dans ce contexte, est de plus de plus « fragile ». Cette situation affecte particulièrement les groupes de défense des droits sociaux qui sont, en général, sous-financés comparativement aux groupes communautaires qui oeuvrent dans le secteur des services. Le financement étatique des groupes voués à la défense de droit provient essentiellement du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA). Or, il n'y a eu aucune indexation des subventions provenant du SACA au cours des six dernières années, et ce, malgré l'augmentation du coût de la vie.

La « fragilité » du financement étatique tient au fait qu'il provient d'un guichet unique – le SACA – et que l'entente a une durée limitée de trois ans. Pour l'instant,

l'entente entre le SACA et les groupes en défense de droit est renouvelée sur la base des acquis précédents. Toutefois, les groupes en défense de droit ne disposent d'aucune garantie en ce qui a trait à l'attribution de leurs subventions à moyen et long terme.

Dans certains cas, les organismes qui oeuvrent en défense de droit doivent soumettre des projets spécifiques pour se voir accorder un financement additionnel qui, cependant, ne permet pas d'assurer le fonctionnement de base. Pourtant, et cela est fondamental, la défense de droit est un projet en soi. L'objectif de ce secteur du milieu communautaire est de veiller à ce que l'État et l'ensemble des acteurs sociaux respectent les lois et règlements que nous avons adoptés collectivement, et qui dans bien des cas, sont le résultat d'intenses luttes sociales. Ces groupes, de par leur mission, favorisent et permettent la participation des citoyens et citoyennes à la vie démocratique au sein de nos communautés. Il faut rappeler que les organismes communautaires et les groupes populaires sont, dans bien des cas, le fer de lance de nombreuses initiatives en ce qui a trait aux mesures de protection sociale et au développement de la conscience écologiste. Sans ces groupes, la démocratie et l'idée de justice sociale seraient bien « pauvres » au Québec.

Pallier aux besoins financiers des groupes populaires de Québec

Créé en 1974, le FSGPQ assure, en partie, le financement de huit groupes populaires de la Ville de Québec. De plus, le fonds de démarrage contribue au développement de nouveaux organismes dans les quartiers centraux. Notre fondation est essentielle pour ces groupes puisqu'elle permet à ceux-ci de pallier au sous-financement étatique. Si vous avez à cœur et de l'intérêt pour ces groupes, nous vous invitons à continuer à appuyer le Fonds de solidarité. Les fonds

que nous distribuons annuellement contribuent au bon fonctionnement et à la survie de ces organismes.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle du FSGPQ aura lieu le 22 mars prochain, au Comité populaire St-Jean-Baptiste, situé au 780 Ste-Claire. L'assemblée débutera à 18h30. Vous êtes cordialement invités-es à prendre part à cette assemblée et à participer à la vie démocratique de notre fondation. Au plaisir de vous y rencontrer.

Merci à tous ceux et celles qui appuient le Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec! Votre don est essentiel!

Changements climatiques : La planète se rebelle... Agissons!

Par les Amies de la Terre de Québec

Lundi matin, 28 novembre, 6h00 AM. Ouverture de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Montréal. La planète se rebelle... Agissons! Le ton était donné par les AmiEs de la Terre de Québec et les membres de la coalition formée pour secouer la population et interpeller les gouvernements sur l'épineuse question des changements climatiques. Au lendemain d'une nuit de verglas, nous nous sommes réapproprié la rue pour revendiquer des changements non pas climatiques, mais sociaux!

En tant qu'un des seuls groupes de base en défense de droits en environnement à Québec, les AmiEs de la Terre ont mené plusieurs actions visant à sensibiliser la population sur les enjeux relatifs aux changements climatiques et à presser nos gouvernements d'agir en adoptant des politiques fortes en la matière. D'entrée de jeu, les ATQ ont initié la formation d'une coalition de groupes environnementaux, étudiants et populaires pour canaliser les

énergies en vue des activités de sensibilisation et de mobilisation qui allaient se dérouler en marge de la rencontre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Afin de bien saisir l'ampleur de la problématique environnementale, nous avons organisé un transport collectif et mobilisé nos membres pour participer au *Rendez-vous citoyen Kyoto* à Montréal où étaient présentés des conférences, tables rondes, panels, kiosques sur la question brûlante du réchauffement planétaire. Notre participation à ce forum citoyen s'inscrit dans une perspective de formation des membres en préparation aux différentes actions qui allaient se dérouler tout au long de la conférence. Notre première opération a débuté tôt le matin de l'ouverture de la conférence de Montréal où, munies d'une grande bannière, d'affiches, de personnes sandwiches et de feuillets de mobilisation, nous avons invité les automobilistes à marcher! Aux feux rouges, nous avons remis des feuillets aux automobilistes en leur suggérant de changer leurs comportements face à l'utilisation de la voiture tout en les invitant à prendre part avec nous à la Marche mondiale sur le climat du 3 décembre.

En effet, c'est à Montréal que la plus grande marche environnementale allait passer à l'histoire. Évidemment, nous y étions! Le travail de mobilisation de notre coalition a permis de remplir cinq autobus qui ont convergé vers Montréal pour rejoindre les 40 000 citoyenNES descenduES dans les rues de la métropole. Devant le Palais des congrès où étaient rassemblés les dignitaires de plus de 189 pays, les manifestantES ont élevé les décibels pour signifier leur engagement à réduire leurs propres émissions de gaz à effet de serre, mais aussi pour exposer aux gouvernements présents l'urgence d'agir.

Rappelons que le Canada fait piètre figure dans le dossier des changements

climatiques. À défaut d'avoir réduit de 6% ses émissions entre 1990 et 2010 tel que prévu, le Canada a fait bondir son taux d'émissions de 24% depuis le seuil de 1990, totalisant aujourd'hui une augmentation de 30% des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux attentes du Protocole de Kyoto.

Refuser une hausse de loyer : les groupes populaires en campagne

Par la Coalition pour le droit au logement

Les membres du Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec savent bien que «l'union fait la force». Depuis quelques années, trois d'entre eux sont au cœur d'une organisation régionale vouée à la défense collective des droits : la Coalition pour le droit au logement*. L'action de la Coalition est un bel exemple du type de défense collective des droits rendu possible grâce au financement du Fonds de solidarité.

La Coalition pour le droit au logement organise notamment une campagne d'information annuelle sur le droit de refuser une hausse de loyer. «Trop de locataires ignorent encore qu'ils peuvent refuser une hausse de loyer et conserver leur logement, explique Nicole Dionne du Bureau d'animation et information logement (BAIL). C'est pourquoi chaque année nous devons reprendre l'offensive pour bien expliquer aux gens quels sont leurs droits lors du renouvellement des baux » Face à un marché débridé où les loyers augmentent beaucoup plus rapidement que l'inflation, la Coalition recommande aux locataires de refuser toute hausse abusive (c'est-à-dire dépassant les indices publiés par la Régie du logement).

Une grande campagne d'information

En plus de donner des ateliers d'information dans tous les milieux qui en font la demande -- CLSC, Centre de femmes, associations de locataires, groupes communautaires--, les militantES de la Coalition pour le droit au logement vont orchestrer la distribution ciblée de 23 000 dépliants d'information. « En plus des

endroits publics habituels, nous allons faire une distribution de porte-à-porte des dépliants, explique Étienne Grandmont du Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur. Cette année nous allons cibler plus particulièrement les quartiers du centre-ville (Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sauveur, Saint-Roch, Limoilou), mais aussi Sainte-Foy, Les Saules et Lévis, des secteurs particulièrement touchés par la pénurie de logements et les hausses de loyer. »

Refuser une hausse de loyer

« Si on se fie aux mots d'ordre lancés par leurs associations, les propriétaires vont profiter une fois de plus de la crise du logement pour refiler des hausses exagérées aux locataires, explique Nicole Dionne. C'est pourquoi nous invitons tous les locataires à refuser les hausses abusives. » Il est clair que les propriétaires en ont profité dans le passé puisque la hausse moyenne des 4 1/2 a été de 19,9% à Québec entre octobre 2000 et octobre 2005, alors que l'indice des prix à la consommation n'a augmenté que de 13,2% pour la même période. « Nous assistons depuis cinq ans à un transfert massif de richesse des locataires vers les propriétaires, ce qui creuse les inégalités et contribue à l'appauvrissement des locataires, dénonce Nicolas Lefebvre Legault, du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. Chaque locataire a une responsabilité individuelle dans la lutte contre l'augmentation générale des loyers, celle de refuser toute hausse abusive proposée par son propriétaire. »

Rappelons que les indices de la Régie du logement pour 2005 sont de 0,9 % pour les logements chauffés par les locataires, de 1,1 % pour ceux chauffés à l'électricité, de 1,6 % pour ceux chauffés au gaz et de 4,3 % pour les logements chauffés au mazout. Ces taux peuvent varier en cas de hausse de taxes ou de rénovations majeures. Dans tous les cas, la Coalition pour le droit au logement recommande aux locataires de s'adresser au comité logement ou à l'association de locataires de leur quartier afin de les aider dans leurs démarches. Les locataires peuvent contacter le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste en haute-ville (522-0454), les Comité des citoyen-ne-s du quartier Saint-Sauveur en basse-ville (529-6158), le Comité logement d'aide aux locataires

à Sainte-Foy (651-0979) et le Bureau d'animation et information logement (523-6177) partout ailleurs dans la région.

*La Coalition pour le droit au logement est composée de cinq groupes populaires, dont le Bureau d'animation et information logement (BAIL), le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur et le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, tous trois membres du Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec. Les deux autres membres de la Coalition sont le Comité logement d'aide aux locataires et le Regroupement d'aide aux itinérants et itinérantes de Québec.



